

Des centaines de milliers de grévistes ont envoyé un puissant signal de combativité, malgré voire contre les directions syndicales confédérales, les 10 et 18 septembre, premiers actes de la tempête sociale qui se lève..



Les capitalistes pillent notre pays. Chaque année, le tiers du budget de l'Etat part directement dans les poches du patronat.

Dans le même temps, les travailleurs et les travailleuses sont écrasés par la spéculation, la vie chère, les bas salaires, la précarité, le chômage. Nos droits et libertés sont attaqués et l'Etat policier renforcé.

Ce régime minoritaire et illégitime entend saigner encore plus le monde du travail avec son projet monstrueux de budget 2026.

Nous ne voulons plus payer, de notre poche et de nos vies, pour garantir le profit du patronat. **Il est temps de #ToutReprendre, imposer la rupture avec le capitalisme, son exploitation et ses guerres.**

2 octobre, acte III

La CGT, avec l'intersyndicale, appelle à une nouvelle journée de mobilisation et de grève nationale interprofessionnelle le 2 octobre.

Deux certitudes : 1. La stratégie des journées d'actions isolées qui se dessine ne nous conduira pas à la victoire. 2. Le 2 octobre peut et doit être une nouvelle étape pour #ToutBloquer pour #ToutGagner.

♦ Comment ? Par la mise en mouvement du monde du travail par la grève reconductible partout où c'est possible.

♦ Pourquoi ? Parce que le patronat et l'Etat ne connaissent que le langage de la force, seule la paralysie de l'économie et de la société toute entière, dans la durée, les fera céder et reculer.

#OnBloqueTout par la grève pour diriger nous mêmes la mobilisation, prendre conscience de notre force collective immense, élever les consciences, bloquer l'économie et gagner sur l'ensemble de nos revendications !

Travailleurs et travailleuses, pour ne pas déléguer notre avenir commun à des "professionnels de la politique", prenons tous et toutes nos destins en main !

5 mesures urgentes :

- ♦ Fermer la Bourse, saisir les Banques, annuler la dette
- ♦ Abroger toutes les lois antisociales et sécuritaires
- ♦ + 300 euros pour tous et toutes
- ♦ Interdire les licenciements sous peine d'expropriation
- ♦ Retraite à 60 ans, 55 ans pour les métiers pénibles.